

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
Axe stratégique n°1 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé											
1	1.1	Initier et soutenir le développement des déplacements à vélo	Connaître et analyser les déplacements et stationnement cyclables sur le territoire : - Déployer de nouveaux points de comptage vélo et marche pour évaluer la progression - Utilisation des données mobiles pour un diagnostic à plus grande échelle	Direction des transports		Communes	x				Plan de financement de l'opération dispositif de comptage : travaux ou études ± 21 000 €
2	1.1		Mettre à jour le plan vélo : - Mettre à jour le programme d'investissement voirie - Étudier l'opportunité d'un service de location de vélos en libre-service - Étudier l'opportunité d'un service d'autopartage - Poursuivre le fonds de concours vélo aux communes - Poursuivre l'installation de stationnement vélo sécurisé dans les gares - Dresser un inventaire des enjeux et bonnes pratiques communales dans le domaine du stationnement, de la régulation de la vitesse, de la gestion du trafic et de la sensibilisation des habitants notamment des plus jeunes (vélo école, vélo bus, pédibus ...)	Direction des transports		AMO désigné Communes Conseil Départemental du Val d'Oise		x	x	Part modale de la voiture /vélo/piétons/transports en communs (en nb de déplacement) Nb de passages journaliers moyen sur les points de comptage Linéaire de voies cyclables nouvelles créés à l'initiative ou avec le soutien de la CAVP Taux d'occupation des Véligos Nombre de places de stationnement Véligo Nb d'actions de sensibilisation	Total programme d'actions 2024 - 2026 : 4 706 700,00 €
3	1.1		Informier, sensibiliser, accompagner à tout âge : - Promotion du projet de Maison du vélo porté par IDF Mobilité (Ermont-Eaubonne) - Programmation à l'occasion de la Semaine de la mobilité	Direction des transports	Direction de la communication	IDF Mobilités SNCF Association (Véloservice / Sauvegarde95) Communes		x	x	x	Nb de participants aux actions de sensibilisation Nb de bornes IRVE % véhicules verts dans la flotte % de pôles gares labellisés Emissions annuelles de NOx (tonnes) Emissions annuelles de PM10 (tonnes) Emissions annuelles de PM2,5 (tonnes)
4	1.3	Développer l'offre de distribution pour les motorisations alternatives	Participer au schéma directeur d'implantation des bornes IRVE du SIGEIF et suivre sa mise en œuvre par ce dernier	Direction des transports		SIGEIF Communes	x			Emissions annuelles de COV (tonnes) Emissions annuelles de SO ₂ (tonnes) Emissions annuelles de NH ₃ (tonnes)	150 000 €/ an pendant 12 ans
5	1.4	Concevoir et soutenir un réseau de transport collectif ambitieux sur les questions climat-air-énergie	Verdir la flotte de bus du territoire : - Intégrer le verdissement des bus dans le prochain marché des lignes de bus de l'aggl - Suivre auprès d'IDF Mobilité le programme de verdissement des bus	Direction des transports		AMO désigné IDF Mobilités Opérateurs de transports			x		
6	1.5	Renforcer l'attrait des gares et des nœuds de transports grâce à des travaux de modernisation	Engager les travaux de modernisation dans les gares : - Gares programmées : Ermont-Eaubonne, Sannois, Taverny, Pierrelaye, Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis	Direction des transports		IDF Mobilités SNCF	x	x	x		13 000 000,00 € sur la période 2023-2026
Axe stratégique n°2 : Développer les énergies renouvelables sur le territoire											
7	2.1	Favoriser le développement des énergies renouvelables et de récupération	Adopter le schéma directeur des énergies territorial : - Finir les études - Conduire la concertation avec les communes - Mobiliser les acteurs des filières ENR	Direction de la transition écologique			x			Consommation énergétique globale annuelle du territoire (GWh) Production d'énergie renouvelables globale du territoire (MWh) Production d'énergie locale issue des réseaux de chaleur de l'agglomération Taux de production d'énergie renouvelable pour la chaleur et le rafraîchissement sur le territoire (%) Taux de production d'électricité sur le territoire (%) Puissance photovoltaïque installée sur le territoire	Montant étude SDET : ± 85 000€

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
8	2.1		Déployer des installations solaires PV en autoconsommation sur les toitures et parkings des équipements de l'agglomération et des communes volontaires : - Choix des toitures et parkings retenus - Lancement d'un marché - Travaux - Evaluation des résultats - Soutenir les projets participatifs et citoyens (lié à l'action 2.2 du PCAET)	Direction du patrimoine immobilier Direction de la transition écologique	Direction des transports	AMO désigné Communes	x	x	x	Nombre d'opérations d'installation de panneaux PV Production en kWh des installations % de chaleur issue du solaire sur le territoire	
9			Poursuivre le développement et le verdissement des réseaux de chaleur urbains (RCU) : - Réaliser les études de faisabilité pour étendre et verdir les 2 réseaux publics (Sannois-Ermont-Franconville et Taverny) - Mesurer le potentiel de géothermie - Elaborer un plan d'approvisionnement en bois énergie avec les délégataires des réseaux	Direction de la transition écologique	Direction du patrimoine immobilier	Délégataires des réseaux Communes	x	x	x	Part des ENR dans les réseaux % de chaleur renouvelable sur le territoire (bois énergie, géothermie, RCU...) Consommation ECS Consommation chauffage	portage des investissements dans le cadre des délégations de service public des réseaux de chaleur
Axe stratégique n°3 : Stimuler une économie circulaire, les innovations et emplois verts et une alimentation locale et responsable											
10	3.1		Connaitre le territoire en matière d'économie circulaire - Etat des lieux des acteurs et initiatives en matière d'économie circulaire	Direction de la transition écologique	Direction du développement économique	communes Syndicats de déchets Entreprises		x	x	Nb d'initiative en matière d'économie circulaire	Etude 25 000 €
11	3.1		Développer la connaissance sur les performances de collecte et traitement et sur la prévention des déchets sur le territoire - Etat des lieux en matière de prévention des déchets sur l'ensemble de l'agglomération (3 PLPDMA) - Harmonisation des données communiquées dans les rapports annuels des syndicats	Direction de la transition écologique		Les 3 syndicats de déchets (Tri-Action, AZUR, EMERAUDE)		x		Production de déchets ménagers et assimilés (avec gravats et déblais) par habitant (kg/hab.an) Production ordures ménagères résiduelles (kg/hab) Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%) Rendement unité de valorisation énergétique Production d'énergie de l'UVE (MWh/an)	
12	3.1	Organiser une gestion harmonisée des déchets, tester de nouveaux modes de fonctionnement et favoriser le réemploi des ressources	Réaliser le schéma directeur du réseau d'infrastructures de gestion des déchets du territoire - Communication plus importante sur le réseau d'infrastructure, leur fonctionnement, etc. et en particulier sur les zones de réemploi dans les déchèteries - Harmonisation de l'accès aux déchèteries pour tous les habitants du territoire communautaire, quel que soit le syndicat gestionnaire - Elaboration du PPI et recherche foncière pour les nouvelles installations intermédiaires nécessaires à un traitement performant des déchets - Poursuite du soutien aux ressourceries existantes ou en création sur le territoire	Direction de la transition écologique		Les 3 syndicats de déchets (Tri-Action, AZUR, EMERAUDE)	x	x	x	Niveau d'avancement du schéma directeur	Etude 25 000 € Soutien à la ressourcerie 25 000 €
13	3.1		Développer la sensibilisation en faveur de la réduction des déchets - Organisation d'ateliers de sensibilisation dans les équipements de l'agglomération (ex : les actions animées par les syndicats dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets) - Relai des actions de sensibilisation des syndicats via les canaux de communication de l'agglomération auprès des particuliers et entreprises	Direction de la transition écologique	Direction de la communication Direction de la lecture publique	Les 3 syndicats de déchets (Tri-Action, AZUR, EMERAUDE)	x	x		Nombre d'ateliers de sensibilisation menés Nombre d'actions de ramassages menées pour lutter contre les dépôts sauvages	
14	3.2		Préserver les terres agricoles du territoire : - Compléter le diagnostic agricole et alimentaire du territoire - Définir un périmètre de zone agricole protégée	Direction de la transition écologique		Chambre de l'Agriculture SAFER		x	x	Consommation énergétique et émissions de GES du secteur agricole Part des surfaces agricoles et naturelles (%) Surface annuelle artificialisées (1ha/an)	25 000 €
15	3.2		Fédérer l'ensemble des actions au sein d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) : - Identification des partenaires privilégiés et définition du périmètre d'un PAT - Elaboration du PAT en coopération avec les acteurs locaux - Animation du PAT sur le territoire (conférences, ateliers, visites de producteurs ...)	Direction de la transition écologique		Acteurs locaux Chambre d'agriculture SAFER GAB Ile-de-France			x		Frais d'animation et de coordination : ±10 000,00 €

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
16	3.2		Développer les circuits courts alimentaires et améliorer la qualité de l'approvisionnement de la restauration scolaire : - Etude de faisabilité pour une cuisine centrale intercommunale - Définition d'objectifs de qualité supérieurs à la loi EGALIM - Sourcing des solutions d'approvisionnement en circuits courts	Direction de la transition écologique	Direction des affaires juridiques et de la commande publique Direction du patrimoine immobilier	Producteurs locaux Prestataires de restauration collective Services des communes en charge de la restauration collective		x	x	Part des produits biologiques dans la restauration collective	Etude ±50 000 €
17	3.2	Réaliser un pôle de proximité accompagnant les projets d'alimentation et d'agriculture durable/urbaine sur le territoire	Sensibiliser à l'alimentation durable et à l'alimentation-santé : - Faire du Salon Le Goût du Terroir un événement de sensibilisation à l'alimentation durable - Intégrer dans la programmation Semaine du développement durable des médiathèques des actions sur l'alimentation durable	Direction de la transition écologique	Direction de la communication Direction de la santé et de l'action sociale Direction de la lecture publique Direction du développement économique Direction de l'aménagement et du tourisme		x	x	x		3 000,00 €/ an
18	3.2		Mettre en place une gestion des biodéchets intégrant méthanisation et retour au sol de la matière organique : - Finaliser l'étude de faisabilité pour une unité de micro-méthanisation - Collaboration avec les 3 syndicats de déchets pour réaliser le bouclage des flux, ainsi que les agriculteurs et les autres producteurs de déchets organiques - Communication sur l'importance du sujet du retour au sol de la matière : infographie ludique sur des chiffres et messages clés, informations concernant la gestion des biodéchets sur le territoire, etc.	Direction de la transition écologique		Les 3 syndicats de déchets (Tri-Action, AZUR, EMERAUDE)			x	Performance compostage - Nombre de composteurs distribués - Nombre de foyers équipés	Etude micro-méthanisation : 47 000,00 €
19	3.3		Améliorer la qualité paysagère et environnementale des PAE : - Intégration d'un volet environnemental à la stratégie sur les PAE (lutte contre les ICU, désimperméabilisation, végétalisation et biodiversité, sobriété foncière, énergies renouvelables dont le solaire en toitures et ombrières et le petit éolien...) - Définition d'une programmation environnementale type des PAE à intégrer dans les PLU - Sensibiliser / former les aménageurs et gestionnaires de PAE	Direction de l'aménagement et du tourisme Direction du développement économique	Direction des espaces publics Direction du patrimoine immobilier	Promoteurs PALME CEREMA		x	x	Nb d'actions de sensibilisation des aménageurs et gestionnaires de PAE	Budget de l'étude stratégique à définir Actions de sensibilisation : ± 15 000,00 €
20	3.3	Améliorer la qualité paysagère et accompagner les initiatives environnementales au niveau des PAE notamment	Accompagner la transition écologique des entreprises : - Financement des prédiagnostics énergétiques intégrant le développement du solaire - Mettre en place des coopérations avec les têtes de réseau et les chambres consulaires intégrant des objectifs de sensibilisation des entreprises aux enjeux de transition écologique, développement des énergies renouvelables, économie circulaire, promotion des dispositifs de soutien	Direction du développement économique	Direction de la transition écologique	Chambres consulaires	x	x		Nb de prédiagnostics énergétiques financés Nb d'actions de sensibilisation/formation des entreprises	Prédiagnostics pour 20 : ± 40 000,00 €
21	3.3		Intégrer les acteurs économiques dans la démarche d'Economie Circulaire - Étude sur la gestion des déchets des professionnels et l'harmonisation de la redevance spéciale - Mise en valeur des entreprises engagées dans l'éco-conception	Direction du développement économique	Direction de la transition écologique	Syndicats de déchets Entreprises		x	x	Nombre d'ateliers de sensibilisation menés auprès des entreprises	

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
22	3.3		Optimiser les flux de matières des entreprises à travers la préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale - Diagnostic du tissu économique et les filières représentées sur le territoire : consolidation des données existantes issues notamment du diagnostic des filières industrielles et extension du diagnostic des filières économiques - Identification des opportunités sur l'Ecologie Industrielle et Territoriale et déploiement sur les parcs d'activités opportuns - Animation d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale sur le territoire	Direction du développement économique		CCI, cabinet externe		x	x	Nb d'entreprises engagées dans une démarche d'EIT Nb de démarches d'EIT	±20 000,00 € pour l'animation de la démarche
Axe stratégique n°4 : Aménager un territoire plus résilient aux changements climatiques, contribuant directement à l'amélioration de la qualité de l'air et propice au développement de la biodiversité											
23	4.1	Définir les bases d'un territoire engagé et durable au travers du SCOT	Mettre en place des outils pour un urbanisme et aménagement durables, intégrant les enjeux de lutte contre le changement climatique et d'adaptation et d'économie circulaire : - Promouvoir la sobriété foncière à travers la cartographie des friches et des logements vacants (diagnostic foncier prévu au PLH) et l'inventaire des ZAE - Constituer des fiches/un guide permettant aux communes d'intégrer les enjeux environnementaux dans les PLU : aménagement durable, économie circulaire, développement des ENR et notamment du solaire, biodiversité, mobilités, matériaux biosourcés, confort d'été, désimperméabilisation,... Ces outils seront intégrés comme des prescriptions dans les opérations sous maîtrise d'ouvrage de la CAVP. - Etre exemplaire dans les opérations de rénovations et constructions neuves sur le patrimoine de la CAVP	Direction de l'aménagement et du tourisme	Direction de la politique de la ville, habitat et action sociale	CEREMA		x	x	% d'avancement de création des fiches/guide	PLH : 69 950,00 €HT (83 940,00 €TTC) Charte et guide de l'aménagement et de l'urbanisme durable : AMO à chiffrer
24	4.1		Mobiliser l'ensemble des parties prenantes : - Formation des élus et agents à l'urbanisme durable et circulaire : définition, objectifs, leviers, retours d'expériences, outils à disposition, etc., dans un cadre collectif - Recenser les ressources et sources de financement en matière de sobriété foncière	Direction de la transition écologique	Direction de l'aménagement et du tourisme	CEREMA		x	x	Nb de formations des élus et agents à l'urbanisme durable	Pour une formation : ± 2000 €
25	4.1		Engager l'élaboration d'un SCOT planifiant un aménagement durable et économe du territoire	Direction de l'aménagement et du tourisme						x	
26	4.3	Adopter un positionnement de "territoire pilote" en matière projets de désimperméabilisation des sols et de création d'îlots de fraîcheur	Elaborer une politique de l'eau intercommunale : - Délibération fixant les grandes orientations de la CAVP en matière de gestion de la ressource, d'eau potable, d'assainissement et de gestion du risque inondations/ruissellements (+ milieu aquatiques, qualité de l'eau de la Seine). - Approbation d'un schéma directeur d'assainissement comportant un volet de travaux visant à réduire les pollutions du milieu naturel - Renforcer le règlement d'assainissement afin de réduire les risques de pollution et pour une gestion plus durable des eaux pluviales - Partage du diagnostic de l'eau du territoire avec les communes : volumes consommés, répartition entre usages ou secteurs, baisse depuis 10 ans, Bilan GES du chauffage de l'eau... - Connaissance des dispositifs de soutien à la ressource en eau (Aquat-prêt, etc...) - Engager les études pour l'amélioration de la qualité des eaux et la baignabilité de la Seine	Direction de la transition écologique / Direction de l'assainissement		SIARE SIAAP SEDIF AESN Région Ile-de-France Banque des territoires	x	x	x	Volumes d'eau consommés (rapport annuel SEDIF) Indicateurs de la direction de l'assainissement Indicateurs des syndicats en charge de la GEMAPI	
27	4.3		Renforcer la prise en compte du cycle de l'eau dans les projets d'urbanisme et d'aménagement : - Rendre opposable le zonage eaux pluviales - Intégrer dès l'amont des projets immobiliers les prescriptions du règlement d'assainissement er eaux pluviales, sans attendre le dépôt du PC, avec une relation renforcée aux communes et aux promoteurs - Renforcer la communication auprès des communes sur le règlement d'assainissement et le zonage eaux pluviales	Direction de l'assainissement		SIARE		x	x	Nb de PLU révisés prenant en compte les zonages eaux pluviales / eaux usées	interne

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
28	4.3		Développer la désimperméabilisation et la végétalisation - Définir un programme pluriannuel de désimperméabilisation et végétalisation des espaces extérieurs des équipements publics (parkings piscines, abords des médiathèques), de la voirie et dans les parcs d'activités économiques et le mettre en œuvre	Direction des espaces publics	Selon le lieu des opérations : Développement économique Direction du patrimoine immobilier	AESN	x	x	x	surfaces désimperméabilisées surfaces plantées	200 000 € / an pour des opérations de végétalisation - selon la projection PPI
29	4.3		Développer la collecte et réutilisation des eaux de pluie dans les projets de la CAVP - Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur toutes les nouvelles constructions et projets de réhabilitation	Direction du patrimoine immobilier	Direction des espaces publics			x	x	Nb de récupérateurs d'eau de pluie installés Quantité d'eau réutilisée	
30	4.4	Prendre en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique du territoire	Améliorer la connaissance de la biodiversité à travers la réalisation d'un atlas de la biodiversité intercommunale : - Recensement des espèces et des milieux naturels - Participation des habitants : sensibilisation, actions de sciences participatives - Mobilisation de toutes les parties prenantes : communes, gestionnaires des espaces forestiers, Département, syndicats en charge de la GEMAPI - Définition de la trame noire	Direction de la transition écologique	Direction des espaces publics	communes SIARE SMSO Département du Val d'Oise ONF Ile-de-France Nature SMAPP ARB OFB		x	x	Nb de données naturalistes collectées Nb d'actions de sensibilisation et de participation citoyenne	±300 000,00 € en 3 ans
Axe stratégique n°5 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments											
31	5.1		Poursuivre le soutien au dispositif départemental d'accompagnement des ménages et des copropriétés pour la rénovation de l'habitat et le relayer sur le territoire : - Participer aux réflexions sur le devenir du dispositif en 2025 avec la fin du SARE - Maintenir le financement d'un opérateur en charge de l'accompagnement des ménages et des copropriétés	Direction de la politique de la ville, habitat et action sociale		Département du Val d'Oise SOLIHA	x	x			Montant contribution SARE : budget annuel de la convention : 70 000,00 € TTC
32	5.1	Poursuivre et renforcer les initiatives et actions en matière de rénovation et lutte contre la précarité énergétique	Compléter le dispositif départemental par des actions d'accompagnement des ménages et des copropriétés sur la rénovation énergétique : - Accompagnement financier des ménages - Actions de promotion de la rénovation énergétique : poursuite des balades thermiques, permanences dans l'ensemble des communes, communication sur les dispositifs, relai des informations sur les professionnels de la rénovation agréés, informations sur les matériaux biosourcés, le réemploi... - Réunir les professionnels de l'immobilier pour les sensibiliser et promouvoir les dispositifs	Direction de la politique de la ville, habitat et action sociale	Direction de la transition écologique	Département du Val d'Oise SOLIHA ANAH		x	x	Nb de ménages ayant bénéficié d'une aide financière de la CAVP Nb d'actions de promotion sur la rénovation énergétique Nombre de logements rénovés énergétiquement (données ANAH)	Montant actuel de l'enveloppe pour l'aide à la rénovation est de 150 000,00 € TTC (versement de l'ASE) et 3 900,00 € TTC (permanences Soliha)
33	5.2		Faire du PLH un accélérateur de l'habitat durable : - Intégration des enjeux de construction performante et bas carbone dans les objectifs du PLH - Prise en compte élevée des enjeux de rénovation du parc de logements et de lutte contre le logement vacant - Concilier les objectifs du ZAN avec la construction de logements grâce au diagnostic foncier - Elaboration de la charte promoteurs - Développer la production d'électricité renouvelable issue du solaire sur les bâtiments résidentiels	Direction de la politique de la ville, habitat et action sociale	Direction de l'aménagement et du tourisme Direction de la transition écologique		x	x	x	% d'avancement du PLH	Montant étude PLH : 69 950,00 € HT (83 940,00 € TTC)

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
34	5.2	Promouvoir la qualité énergétique des bâtiments	Renforcer la maîtrise de l'énergie sur le patrimoine de la collectivité : - Délibérer sur les objectifs de performance énergétique - Renforcement de la connaissance des bâtiments publics, suivi des consommations énergétiques, définition de cibles en kWh/m2 grâce à l'acquisition d'un logiciel de suivi des consommations et du patrimoine - Corriger les indices énergétiques du climat - Mutualisation d'un poste d'energy manager avec les communes volontaires - Lancement d'un contrat de performance énergétique sur les bâtiments - PPI rénovation des bâtiments avec objectif de 60% de baisse des consommations dès 2030 - Réalisation d'un schéma directeur immobilier - Baisse de la consommation électrique et de chaleur des bâtiments en kWh/m² et de la consommation d'électricité de l'éclairage public (au global et en kWh/habitant) - Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES des bâtiments non soumis au décret tertiaire	Direction du patrimoine immobilier			x	x	x	Emissions de GES (volet énergie) Ratio financier de l'effort de rénovation (€ / m²) Consommations d'énergie : - kWh/an et kWh/m²/an pour l'électricité - kWh/an et kWh/m²/an pour la chaleur Production d'ENR : - kWh et % de couverture des besoins électriques - kWh et % de couverture des besoins en chaleur Dépenses énergétiques : bâtiments (€), éclairage public (€), carburants (€) Consommation d'éclairage public (KWh/hab) Part des bâtiments publics de classe F ou G et A ou B selon le DPE pour l'énergie	Montant CPE : ±10 000 000,00 € Montant PPI : 10 980 681,29 €HT Poste energy manager mutualisé : ±60 000 €/an
35	5.2		Rendre l'ensemble des usagers acteurs du Plan de sobriété : - Sensibilisation des agents et des usagers des équipements publics aux éco-gestes (prévu dans le contrat de performance énergétique) - Affichage des consommations annuelles et de leur évolution dans les équipements publics, en particulier communication avant/après travaux sur les objectifs et effets des opérations de rénovation	Direction du patrimoine immobilier	Direction de la communication			x	x	Nb d'actions de sensibilisation des agents et usagers aux éco-gestes Nb d'affichages travaux réalisés	Intégré dans le contrat de performance énergétique
36	5.2		Diminuer la consommation d'eau potable au sein des bâtiments publics : - Intégration d'un volet économies d'eau dans le contrat de performance énergétique - Tester la récupération de l'eau des piscines pour le nettoyage de voiries	Direction du patrimoine immobilier	Direction des espaces publics	SEDIF / Véolia		x	x	Nb de piscine ayant testées la récupération des eaux Quantité d'eau récupérée Consommation moyenne d'eau dans les bâtiments (hors piscines) Consommation moyenne d'eau dans les piscines	Intégré dans le contrat de performance énergétique
37	5.2		Développer l'ingénierie financière au sein de l'agglomération et des communes : - Récupération des CEE sur les opérations de rénovation, intracting - Dans le cadre du CRTE, renforcer l'accompagnement des communes sur les financements disponibles, notamment pour la rénovation des écoles	Direction de la communication		ADEME Région Ile de France FNCCR / ACTEE					
Axe stratégique n°6 : Adapter l'organisation de l'agglomération, promouvoir et accompagner le changement											
38	6.1	Piloter la dynamique du PCAET - Mettre en place l'animation, la coordination et le suivi du Plan d'actions en interne de la collectivité et avec les acteurs du territoire	Assurer la montée en compétences des élus et agents : - Veille et communication sur les formations dédiées aux enjeux climat air énergie - Intégration d'un volet "transition écologique" dans le Plan de formation annuel - Participation des élus et des agents à des colloques et séminaires - Organisation d'événements de sensibilisation en interne en lien avec la Marque employeur	Direction de la transition écologique	Direction des ressources humaines			x	x	Nb d'agents et d'élus formés Nb d'événements de sensibilisation	Interne + budget formation
39	6.1		Mettre en place une gouvernance commune Climat Air Energie et économie circulaire - Mise en place d'une gouvernance de l'économie circulaire commune avec Climat-Air-Energie : un COPIL transition écologique transverse/an, deux COTECH transverses/an (un pour préparer le COPIL, l'autre pour REX, bonnes pratiques...) - Evaluer les actions inscrites au PCAET et au COT - Officialiser la composition et le rôle du comité de pilotage (délibération ou décision d'une commission) - Animation du réseau des référents du développement durable des communes (commun CAE et ECI) - Mise en place de groupes de travail pour déployer la stratégie d'économie circulaire	Direction de la transition écologique			x	x	x	Nb de rencontre référents DD % d'actions inscrites au PCAET et au COT réalisées Emission de GES annuel du territoire (TeqCO2)	
40	6.1		Créer une banque de ressources et de formations à destination des agents et élus de l'agglomération et des communes sur les thématiques suivantes : - Développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire - Economie circulaire et consommation responsable - Ingénierie financière	Direction de la transition écologique							

N° action	N° action PCAET	ACTION DU PCAET	SOUS-ACTION PROPOSEE VIA LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGE	DIRECTION OU SERVICE PILOTE	DIRECTION ASSOCIEE	PARTENAIRE	2024	2025	2026	INDICATEUR	BUDGET ESTIME
41	6.1		Définir un plan de communication "transition écologique" intégrant les enjeux Climat air énergie et économie circulaire : - Evénementiel dédié (semaine du développement durable) pour sensibiliser la population - Faire connaître les orientations stratégiques de la collectivité et les résultats des actions conduites - Communiquer régulièrement sur les dispositifs de soutien aux actions des particuliers et du secteur privé (cadastre solaire, aides à la rénovation), promouvoir les solutions pour une consommation responsable... - Relayer la communication des partenaires, en particulier pour les compétences transférées ou déléguées à des opérateurs (déchets, GEMAPI, eau potable, bois et massifs) - Communiquer sur les opérations de travaux et les effets attendus (économie d'énergie, biodiversité...) - Communiquer sur la consommation responsable (éco-gestes, alimentation durable ...)	Direction de la communication	Direction de la transition écologique	Opérateurs des compétences transférées ou déléguées		x	x	Nb d'événements transition écologique Audience des publications sur les RS	
42	6.2	Promouvoir le schéma de mutualisation territorial et favoriser toutes les formes de coopération répondant aux enjeux de Développement Durable	Amener la démarche climat air énergie et économie circulaire au sein de l'intercommunalité : - Etat des lieux des bonnes pratiques au sein des communes (Questionnaires et entretiens individuels) - Partage/diffusion des bonnes pratiques entre les communes Définir un schéma intercommunal des directions en charge de la transition écologique	Direction de la transition écologique		communes	x	x	x		
43	6.2	Développer la mutualisation des matériels / équipements avec les communes :	- état des lieux des besoins et matériels à renouveler - définition d'une procédure règlement de prêt aux communes - Acquisition de matériels à mutualiser	Direction de la transition écologique	Direction de l'administration générale, directions des services techniques			x		Nb d'actions de mutualisation de matériel / équipement	
44	6.3		Adopter et mettre en œuvre la stratégie d'achats responsables : - Sensibiliser les élus et les agents - Renforcer le sourcing notamment en direction des fournisseurs locaux/régionaux - Mettre à disposition un clausier et le compléter régulièrement - Suivre les pratiques en termes d'achats durables - Contrôler l'exécution et le bon respect des clauses environnementales	Direction des affaires juridiques et de la commande publique	Direction de la transition écologique Toutes les directions CAVP		x	x	x	% de marchés avec des clauses environnementales montant en € des marchés attribués avec clauses environnementales % de marchés de fournitures comportant des labels (éco-labels, certification FSC ou PEFC...) % de marchés avec du réemploi % de véhicules électriques dans la flotte intercommunale	
45	6.3	Engager la CAVP dans une démarche volontariste et exemplaire sur les questions de transition énergétique et climatique	Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des agents : - Verdissage de la flotte automobile - Augmentation de la part modale des véhicules électriques, du vélo et des transports en commun pour les déplacements professionnels - Augmentation de la part modale des transports en commun et des modes actifs pour les déplacements domicile-travail	Direction de la transition écologique	Toutes les directions concernées par le plan d'actions		x	x	x	Consommations de carburants Km parcourus par la flotte de véhicule % de véhicules électriques Nb de bénéficiaires du forfait mobilité Emissions de GES de la collectivité	Forfait mobilité durable annuel : 9 000,00 €
46	6.3		Développer le réemploi au sein des établissements publics : - Don ou revente de matériel/mobilier des communes via la plateforme AGORA - Sourcing des artisans ou entreprises réparateurs sur le territoire (matériel informatique, mobilier)	Direction de l'administration générale	Direction de la transition écologique	Entreprises ou réparateurs du territoire identifiés	x	x	x	Nb de matériels donnés Nb de matériels réparés	
47	6.3		Adopter la Stratégie numérique responsable et la mettre en œuvre : - Allongement de la durée de vie des appareils numériques - Recyclage du matériel en fin de vie - Commande publique : matériel issu du réemploi, matériel réparable, matériel moins énergivore	Direction de l'informatique et de l'aménagement numérique	Direction de la transition écologique		x	x	x	Durée de vie moyenne du matériel Poids des déchets numériques mis en recyclage Emissions de GES liées au numérique	
48	6.3		Mettre en place une évaluation climat du budget : - Former élus et agents à la méthode d'évaluation climat du budget - Tester la méthode d'évaluation climat du budget sur un compte administratif ou une partie d'un BP - Réaliser chaque année une évaluation climat du budget	Direction de la transition écologique	Direction des finances		x	x	x	Budget dédié à la TE : - % du budget global - €/hab/an Part du budget global favorable ou très favorable au climat	